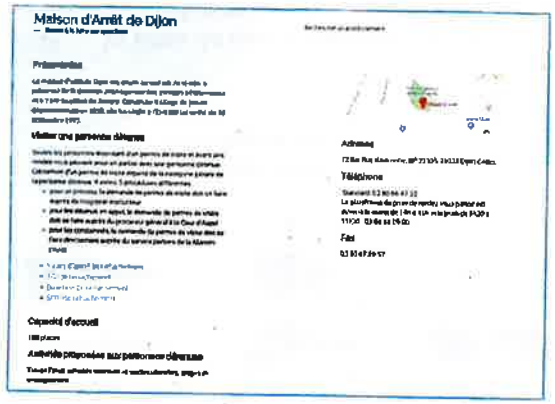
Obtenez des informations pratiques pour vos visites

Visualisez les fiches établissements (adresse, horaire de parloir, contacts...)



« Comment prendre un rendez-vous parloir pour mon enfant ? »
« Comment obtenir un permis de visite ? »
« Quels sont les différents types de prisons ? » ...

Trouvez dans la Foire Aux Questions (FAQ) toutes les informations sur le fonctionnement du portail et sur certains aspects de la détention.



Le saviez-vous ?

Vous pouvez toujours réserver un rendez-vous parloir par téléphone et/ou sur les bornes de réservation selon les établissements.

Les prises de rendez-vous parloir spécifiques (parloir hygiaphone, parloir prolongé, UVF...) ne sont pas accessibles sur ce portail. Pour ce type de demande nous vous invitons à vous rapprocher du service parloir de l'établissement.

En cas de besoin, 4 tutoriels vidéos vous guident étape par étape dans votre prise de rendez-vous.

CONTACT

Vous rencontrez des problèmes sur le portail :
Cliquez sur le bouton « contact » en bas du site internet www.penitentiaire.justice.fr

Ou des problèmes pour vous connecter :
support.usagers@franceconnect.gouv.fr



Le portail est accessible sur smartphone et tablette.

© Ministère de la Justice DAP/Service communication - md badsha meah - Impression Lescure - Mai 2020

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

La prise de rdv parloir se simplifie !

Réservez désormais vos rendez-vous parloir en ligne depuis chez vous !

24h/24 7j/7

Portail des services de l'administration pénitentiaire pour les proches des personnes détenues.



Retrouvez-nous sur :
www.penitentiaire.justice.fr

Comment accéder à mon espace personnel ?

1. Connectez-vous sur le site du portail :

www.penitentiaire.justice.fr

2. Cliquez sur le bouton d'authentification FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

3. Sélectionnez l'un des partenaires de FranceConnect :

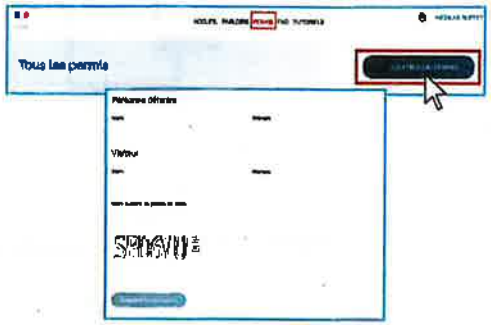
impots.gouv.fr · L'Assurance Maladie · L'Identité Numérique · mobileconnect et moi · MSA · Alicem

Entrez les identifiants que vous avez déjà pour l'un d'entre eux.

⚠ **La prise de rendez-vous parloir n'est accessible qu'une fois connecté et votre permis de visite enregistré !**

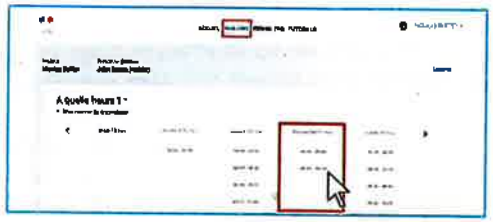
Comment prendre un rendez-vous parloir ?

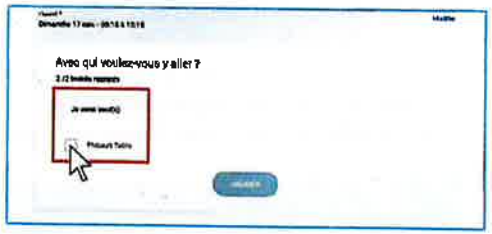
4. Enregistrez votre permis de visite et ceux de vos proches



5. Prenez vos rendez-vous parloir pour vous et vos proches



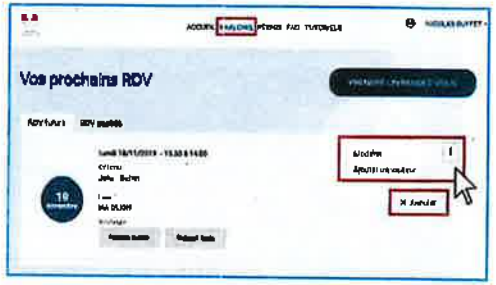




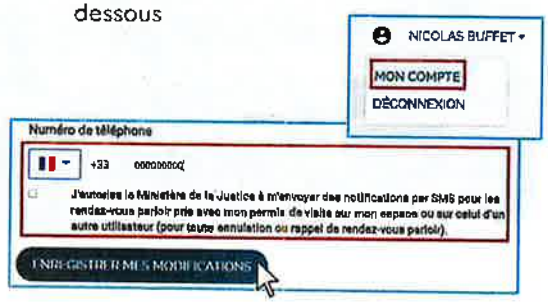
La validation de votre rendez-vous est instantanée



6. Modifiez ou annulez vos rendez-vous parloir ou ceux de vos proches



7. Recevez automatiquement un mail de confirmation. Recevez également des rappels par sms en cochant la case ci-dessous



⚠ **La notification de rendez-vous parloir n'est pas un justificatif !**